



Prudence Créole et Generali, en France et dans le monde

Dossier de presse – Octobre 2019

Sommaire

I - Prudence Créole, premier assureur réunionnais

P2

- Plus de 150 d'histoire réunionnaise
- « Assurément Réunionnais »
- Des réseaux de distribution diversifiés
- Une nouvelle dynamique de transformation se lance avec « Excellence 2022 »
- Une communication tous terrains

II - Generali France, un acteur majeur de l'assurance en Métropole

P5

- Un modèle de multidistribution puissant et unique en son genre
- Un assureur multispecialiste, offrant une gamme étendue de produits et services reconnus
- Excellence 2022, un programme de transformation en profondeur
- Trois territoires d'excellence
 - Le « Generali Climate Lab » : anticiper l'évolution des risques climatiques en métropole et en Outre-mer
 - La « Generali cognitive factory » : l'intelligence artificielle au service de l'expérience client et utilisateur
 - « Generali Vitality », un dispositif de prévention santé précurseur

III - Le groupe Generali, un leader international de l'assurance depuis 1831

P12

- Responsabilité sociétale des entreprises : des engagements forts pour le climat

IV - Une fondation ambitieuse et internationale : The Human Safety Net

P14

V- La Direction générale de Generali France en délégation à La Réunion et la Direction Générale de Prudence Créole

P16



I - Prudence Créole, premier assureur réunionnais

Plus de 150 d'histoire réunionnaise

En 1863, un groupe d'hommes d'affaires réunionnais se rassemble pour créer La Créole, compagnie d'assurance contre l'incendie : c'est le début d'une réussite économique.

Le 27 novembre 1865, Louis Napoléon Bonaparte signe le décret autorisant la création de La Créole, compagnie d'assurances contre l'incendie, à primes fixes.

La société avait déjà trois ans d'existence et le décret, tout en faisant office d'agrément, approuvait en même temps sa transformation de société en commandite en société anonyme. Il est vrai que 10 000 km séparent le palais impérial de Compiègne et Saint-Denis de la Réunion. A l'époque de la marine à voile, les distances sont encore un frein.

La Créole, devenue Prudence Créole après la fusion avec La Prudence en 1989, s'est affirmée comme le **leader incontesté de l'assurance dommages réunionnaise**, et si la compagnie occupe cette place, c'est que depuis ses débuts, elle s'est attachée à fournir le meilleur service possible à ses assurés.

L'appartenance de Prudence Créole au groupe Generali, depuis 1998, lui permet d'enrichir son offre en y ajoutant de nouveaux services et en proposant aux réunionnais des garanties toujours plus complètes en assurances de dommages (voiture, habitation...), mais aussi désormais en assurances de personnes.

« Assurément Réunionnais »

Prudence Créole qui compte **162 600 clients, dont 15 600 professionnels et entreprises** revendique fortement son statut de **fleuron économique réunionnais, totalisant 129 M€ de chiffre d'affaires en 2018** en assurances de dommages, **en progression de 7,5% au cours des trois derniers exercices**.

La gestion de Prudence Créole (contrats et sinistres) et ses décisions sont prises localement. En 2018, 88% du chiffre d'affaires est réinjecté dans l'économie réunionnaise (après réassurance auprès de Generali).

Prudence Créole qui emploie près de **190 collaborateurs répartis sur 11 sites** s'attache à mettre en valeur des talents réunionnais, notamment à travers sa politique de sponsoring sportif.

Détenue à 95,62% par Generali, Prudence Créole est principalement orientée vers l'assurance dommage des particuliers (88% des contrats). Son activité représente aujourd'hui **5% de l'activité de Generali Iard**. Elle collecte également, en direct ou via son réseau de distribution, **23,1 M€ en assurances de personnes (épargne, prévoyance, retraite)**.

Prudence Créole distribue les produits d'**Europ Assistance** et ainsi que des garanties de protection juridique, lui permettant de bénéficier de l'expertise de ces structures spécialisées du groupe Generali.

A noter que Prudence Créole est **partenaire de la SMA depuis 1996** avec une équipe de 6 collaborateurs dédiée à l'assurance construction distribuée pour moitié par les courtiers et la commercialisation en direct. Cette activité permet d'assurer 550 clients, artisans, entreprises du BTP, promoteurs immobiliers, maîtres d'ouvrage publics, constructeurs de maisons individuelles, maîtres d'œuvre, architectes...



Des réseaux de distribution diversifiés

A travers **plus de 150 points de vente à la Réunion et Mayotte**, **3 réseaux** distribuent les solutions d'assurances de Prudence créole :

- **Les 8 bureaux directs, collectent 22% de l'activité pour 28,4 M€ de chiffre d'affaires**
- **Les 14 agents (dont 1 à Mayotte), totalisent 37% de l'activité à 46,6 M€**
- **Les courtiers qui sont au nombre d'une cinquantaine sont le 1^{er} canal de distribution avec 41% de l'activité pour 52,1 M€.**

Prudence Créole est la seule compagnie réunionnaise à offrir à ses assurés et à son réseau de distribution dense et diversifié une proximité avec tous les organes décisionnels d'une société d'assurances. Cette particularité permet d'entretenir avec les assurés et les réseaux une relation efficace et constructive, d'avoir une parfaite connaissance des réalités du terrain et de concevoir des solutions spécifiques à la réalité réunionnaise.

Cette volonté de proximité se traduit également la **création et le développement du centre de formation de Prudence Créole « Assurément Pro »** ouvert à l'ensemble du personnel des réseaux et qui leur donne accès à un panel de formations techniques, réglementaires et commerciales.

Une nouvelle dynamique de transformation se lance avec « Excellence 2022 »

Après une vague de réorganisations menées en 2015-2017 (arrêt de certaines activités de courtage, fusion des cabinets avec les compagnies, cessions de portefeuilles...), Prudence Créole se lance aujourd'hui dans une nouvelle phase de transformation avec le lancement d'« Excellence 2022 » qui est la déclinaison à La Réunion de la dynamique initiée en métropole avec **l'arrivée de Jean-Laurent Granier à la tête de Generali France en juin 2017.**

Pour faire face aux enjeux du marché et renforcer Prudence Créole à l'horizon 2022 en tant que leader réunionnais de l'assurance, Excellence 2022 va rythmer la transformation autour de quatre grands axes :

- **La conquête business**, notamment pour maintenir son leadership en assurances de dommages et développer son activité en assurance vie et en Santé ;
- L'accélération de la **transformation digitale** de l'entreprise et le renforcement de son **excellence opérationnelle** ;
- **L'innovation et la sophistication technique**, notamment autour des enjeux de garantie des catastrophes naturelles ;
- **La mobilisation** des collaborateurs, le renforcement des **compétences** et les **engagements** sociétaux

13 chantiers de transformation vont être lancés dans ce cadre, avec **près de 5,5 M€ d'investissements supplémentaires qui vont être injectés dans la compagnie.**

Une communication tous terrains

Prudence Créole communique autour de plusieurs axes

- **Le sponsoring sportif**, en particulier avec la Team de course de montagne qui réunit des talents réunionnais, l'automobile par le sponsoring en rallye, le golf (open Prudence Créole)



et le partenariat avec la nageuse réunionnaise Alizée Morel qui a remporté 7 médailles aux jeux des îles 2019 et qui a pour ambition de se qualifier pour les jeux olympiques 2020 (ce serait la 1^{ère} réunionnaise en natation)

- **L'affichage** pendant 1 an sur des panneaux 4X3 avec le message « Couverture Pei », clin d'œil à cette expression réunionnaise qui indique la personne qui nous protège, nous tient au chaud (10 sites)



- **La publicité** avec le film « super payet » diffusé dans les avions de la compagnie Air Austral, une présence publicitaire dans les magazines réunionnais tout au long de l'année ainsi que différentes animations sur les réseaux sociaux, notamment Facebook et Twitter.



II - Generali France, un acteur majeur de l'assurance en Métropole

Generali est présent en France depuis 1832, avec l'implantation de sa première agence à Bordeaux. La France est aujourd'hui le **3^e plus grand marché du Groupe Generali**, derrière l'Italie et l'Allemagne.

Acteur majeur dans l'Hexagone et en Outre-Mer, Generali France offre des solutions d'assurances et de gestion d'actifs à plus de 7,2 millions de personnes ainsi qu'à 750 000 professionnels et entreprises.

La compagnie s'appuie sur près de **7000 collaborateurs salariés** (parmi lesquels 1700 commerciaux) ainsi que sur un réseau de près de 700 agents généraux (déployés sur près de 800 points de vente) pour être le partenaire de ses clients tout au long de leur vie

En 2018, elle réalise un **chiffre d'affaires de 12,3 milliard d'euros, pour une part de marché globale de près de 5 %**.

Sur le marché français, Generali est un **acteur multi-spécialiste**. La protection du patrimoine, la préparation de l'avenir, la protection des proches et de la vie quotidienne, la couverture de l'activité professionnelle et de l'entreprise sont au cœur de son métier.

Generali France est notamment un **acteur important sur le marché de la retraite complémentaire «Madelin»**. L'entreprise est également **leader en assurance vie en ligne** via la commercialisation de produits en marque blanche notamment par Boursorama et ING. Generali France est d'ailleurs l'une des premières à s'être lancée sur ce marché dès le milieu des années 1990.

La compagnie se démarque par son **expertise en matière de multi-distribution**, puisque 80 % du chiffre d'affaires de la compagnie est réalisée par des réseaux non-proprétaires (courtiers, CGPI ou partenaires – bancaires, en ligne, ...). Cela fait de Generali la **compagnie la plus intermédiée du marché français**.

Generali France a la volonté **d'être un acteur responsable des territoires** et **d'ancrer localement ses activités. 100% de ses services sont localisés en France ou en Outre-Mer, dont 100% de ses centres d'appels**.

Un modèle de multidistribution puissant et unique en son genre

L'une des principales forces de Generali France est son **modèle de multidistribution unique**.

Il s'appuie sur un réseau national de près de **700 agents généraux**, qui accompagnent les clients à travers près de 800 points de vente.

Les réseaux salariés, forts de **1700 conseillers et chargés de clientèle**, proposent un service de proximité :

- Le principal (Le Réseau salarié), composé de plus de 1 500 collaborateurs, est dédié à une clientèle ciblée de familles installées et de séniors.
- 150 spécialistes de la protection sociale (Le Réseau LFAC) conseillent des professionnels et des petites entreprises. Ils travaillent en étroite collaboration avec les experts comptables sur le terrain, depuis plus de 70 ans.



Pour environ **3500 courtiers**, Generali France est un interlocuteur privilégié, particulièrement pour les assurances de personnes et la couverture des risques des entreprises.

Premier fournisseur des **conseillers en gestion de patrimoine indépendants (CGPI)**, l'entreprise met à la disposition de plus de 2000 d'entre eux, une offre large de produits et de services novateurs.

Generali France distribue également ses produits en marque blanche via plus de **150 partenariats** noués avec de grands établissements financiers (banques privées et banques de détail, institutions de prévoyance, plateformes de courtage) et des acteurs internet puissants (ING, Boursorama, etc.).

Un assureur multi-spécialiste, proposant une gamme étendue de produits et services reconnus

Generali France déploie son activité dans tous les domaines de l'assurance, avec une organisation par type de clientèle : clients particuliers, clients patrimoniaux à la recherche de stratégies d'épargne diversifiées, professionnels et petites entreprises, Entreprises de Taille Intermédiaires (ETI) et grandes entreprises.

La compagnie dispose d'une expertise variée dans tous les domaines de l'assurance : Biens et responsabilités (Auto, Habitation, Assistance...), Protection sociale (Santé, Prévoyance, Retraite), Epargne et gestion de patrimoine, en individuel comme en collectives.

Elle propose **une gamme étendue de placements**, qui permettent à chacun d'épargner selon son projet personnel : constitution d'un patrimoine, défiscalisation, préparation de la retraite, optimisation de la succession... Les produits de Generali France sont régulièrement récompensés par la presse financière et patrimoniale.

Generali France est également **attentif aux enjeux émergents de l'assurance** et propose des offres et services spécifiques pour y répondre :

- **intégration de la RSE dans l'analyse des risques des entreprises**, via son offre Generali Performance Globale,
- **prévention des risques climatiques**, à travers un système d'alertes destinées aux clients lors d'évènements de grande ampleur,
- **protection contre les cyber-risques**, avec l'offre Generali Protection Numérique,
- **prévention santé et qualité de vie au travail**, avec le programme Generali Vitality.



Excellence 2022, un programme de transformation en profondeur

Depuis 2018, Generali France déploie sa stratégie « Excellence 2022 », un plan de transformation sur 5 ans, en total alignement avec le projet stratégique du Groupe Generali.

L'ambition d'Excellence est de propulser la compagnie dans le top 3 sur ses **marchés de référence**, que sont :

- les **professionnels et PME** en protection sociale et dommages ;
- les particuliers pour la **gestion de patrimoine**.

Generali France veut être la **compagnie multi spécialiste de référence grâce à son engagement de service aux clients, l'excellence de son offre, son agilité et sa capacité à innover**.

Excellence 2022, ce sont 4 axes essentiels, 16 programmes et 122 initiatives (chacune avec des objectifs et des budgets précis) :

1/ La conquête business, orientée autour :

- du multicanal et de l'innovation sur le marché des particuliers,
- du renforcement du leadership et de la rentabilité en épargne et patrimoine,
- du développement en IARD sur le marché des petites entreprises et des professionnels
- du développement de la protection sociale pour les entreprises et les professionnels.

2/ L'innovation et la sophistication technique via la captation optimale des données, l'utilisation responsable de l'Intelligence Artificielle et des objets connectés pour délivrer des services et des garanties personnalisés à nos clients.

3/ L'excellence opérationnelle et la digitalisation grâce à l'intégration des nouvelles technologies et usages digitaux pour renforcer la qualité de service offerte au client et gagner en fluidité d'expérience (simplifier ce qui se voit et sophistication ce qui ne se voit pas) ; pour maximiser l'efficacité des systèmes d'information et mettre des outils digitaux innovants à disposition des réseaux de distribution.

4/ La mobilisation des collaborateurs et le développement des compétences pour répondre à l'évolution des métiers de l'assurance. Pour cela, Generali France a mis en place un nouvel accord de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences afin de disposer des compétences requises pour accompagner et stimuler le développement de son activité et gérer les changements futurs en s'appuyant sur son capital humain.



Trois territoires d'excellence

Generali se différencie sur le marché de l'assurance depuis 3 ans particulièrement dans trois domaines, qualifiés de « territoires d'excellence » :

1/ Le « Generali Climate Lab » : pour anticiper l'évolution des risques climatiques en métropole et en Outre-mer

La France est le pays d'Europe le plus touché par les catastrophes climatiques, comme en atteste la succession d'événements d'ampleurs ces dernières années. Dans un contexte de changement climatique, la situation s'aggrave et coûte de plus en plus cher à la communauté.



La Fédération Française de l'Assurance prévoit d'ailleurs un doublement du coût des catastrophes naturelles dans les 20 prochaines années.

Dans ce contexte, Generali France a créé, il y a 5 ans, un département baptisé « Generali Climate Lab ». Sa mission est de **modéliser les risques climatiques et leurs conséquences**. Cette **équipe pluridisciplinaire est composée d'une dizaine de personnes et associe les compétences d'actuaire, de data scientists, de climatologues, hydrologues et géographes**.

En s'appuyant sur la **géo-intelligence**, l'équipe du Generali Climate Lab exploite toutes les données disponibles pour développer une **cartographie précise des aléas naturels** (inondation, sécheresse, submersion marine, tremblement de terre...).

Elle recourt également aux nouvelles technologies (**Big Data et Intelligence Artificielle**), notamment pour géolocaliser avec la plus grande précision les biens assurés.

Cette équipe est connectée au monde de la recherche via des partenariats universitaires (Université Paul Valéry de Montpellier, Ecole des Ponts Paris Tech...) et technologiques (Arcgis, Predict, etc..).

Les alertes en temps réel, un système de surveillance sur-mesure pour l'assuré

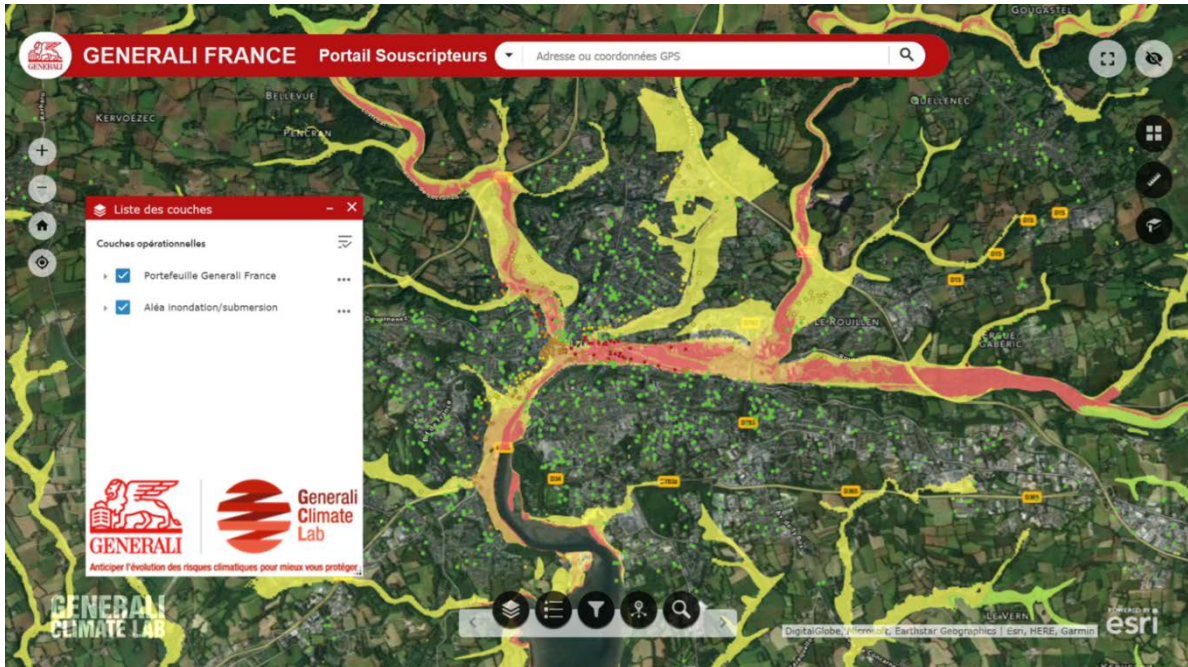
Generali propose à ses clients un **système d'alertes météo, en temps réel, pour les mettre en sécurité et protéger leurs biens avant un épisode climatique dit « à risque »**. De plus, pour faire face aux situations critiques, Generali dispense des **conseils pratiques sur les bons comportements à adopter** et les réflexes à avoir pour éviter de se mettre en danger et limiter les dégâts matériels.

Transmises par smartphone, ces informations, communiquées en amont de phénomènes type inondation ou orages, permettent de rappeler des règles de sécurité qui peuvent paraître évidentes mais qui sont à chaque fois des causes d'accidents ou de décès du fait de leur méconnaissance ou de mouvement de panique face à la soudaineté des changements de météo.

Une cartographie détaillée des risques

Generali a mis en place, **pour la France métropolitaine et l'Outre-Mer, une cartographie des risques naturels permettant de mieux diagnostiquer les types de risque par zone géographique** et de prendre des mesures en amont. Cette technologie repose sur la modélisation d'un volume important de données, qui sont qualifiées, enrichies et valorisées par des algorithmes complexes. Generali a développé une expertise fine, notamment dans des territoires très exposés comme le Sud-Est et le

Nord de la France, ou encore dans les DOM-TOM, respectivement exposés aux orages, aux phénomènes de sécheresse ainsi qu'aux tempêtes et inondations.



Cette cartographie des risques naturels, particulièrement adaptée aux territoires exposés de l'Outre-mer, permet de prendre des mesures en amont pour limiter les dégâts matériels et mettre en sécurité les personnes.

Via ses filiales GFA Caraïbes et Prudence Créole, Generali France est en effet un des leaders de l'assurance dans les départements de l'arc antillais et de l'océan indien.

Les cyclones *Irma* et *Maria*, qui ont principalement affecté, en septembre 2017, les îles de St Martin et de St Barthelemy, ont provoqué **des dommages aux biens considérables** dont le coût assuré pour le Marché est de l'ordre de **2Mds€**. **Generali France en a assumé environ ¼ de ce coût total, soit 500M€ brut de réassurance (pour 7000 sinistres)**

A La Réunion, les phénomènes ont été jusqu'ici moins violents : les derniers cyclones survenus remontent à 2014 (*Bejisa* pour une charge de sinistres de 6,7 M€) et 2002 (*Dina* qui a généré 23 M€ de dommages).

La modélisation du portefeuille des assurés de Prudence Créole par le Generali Climate Lab sera lancée en 2020.

2/ La « Generali cognitive factory » : l'intelligence artificielle, au service de l'expérience client et utilisateur

Generali a recours à l'intelligence artificielle (IA) et à la robotisation des processus (RPA) pour enrichir l'expérience des collaborateurs, des intermédiaires et des clients.

Divers outils intégrant ces techniques ont été déployés, comme le **chatbot Leo sur generali.fr** qui aide les clients à trouver la bonne information ou le **voicebot** qui délivre des attestations d'assurance, etc. D'autres, comme **l'analyseur d'email** ou la **reconnaissance d'image** sont en cours de recherche et de développement.

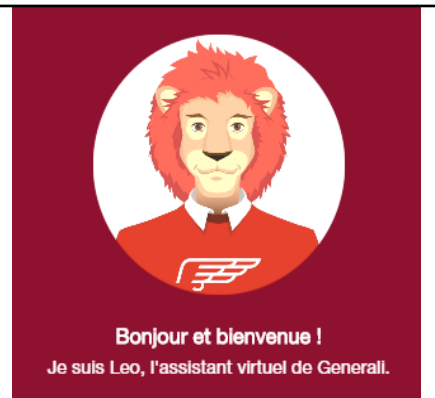


Des outils plus spécifiques sont aussi développés au sein de l'entreprise, comme une plateforme d'échange à destination des commerciaux, un chatbot pour assister les agents et les courtiers dans des opérations d'indemnisation et un second pour les collaborateurs, leur permettant de bien maîtriser les axes stratégiques du Groupe.

L'IA, l'innovation technologique et le RPA convergent au sein d'un centre de compétence, la Generali Cognitive Factory. Sur ces sujets, **Generali France travaille en partenariat principal avec IBM pour l'utilisation de Watson**, mais aussi avec des startup **spécialisées comme Skillbase et Zaion**.

David Wassong, directeur des Solutions technologiques IA et RPA de Generali France est également Responsable de la mission IA au sein de la Fédération Française de l'Assurance (FFA) depuis Septembre 2018.

Depuis fin 2018, les visiteurs de generali.fr peuvent échanger avec Leo, une intelligence artificielle développée pour les guider sur le site, les aider à trouver le bon contact et découvrir les offres Habitation, Auto et Santé. Né d'une collaboration entre Generali et IBM, il facilite l'accès à l'information dans un site très riche. Il propose également des services aux clients de Generali France qui souhaitent réaliser eux-mêmes certaines démarches. Parmi ses fonctionnalités, on trouve également : la recherche de l'agence Generali la plus proche, la présentation d'exemples de tarifs selon le profil du visiteur, l'explication des garanties proposées, etc.



3/ « Generali Vitality » : un dispositif de prévention santé précurseur

Generali Vitality est un programme exclusif de prévention et d'accompagnement au bien-être, proposé aux entreprises dans le cadre de la souscription d'un contrat collectif santé et/ou prévoyance de Generali Vie.

Répondant aux enjeux de qualité de vie et de santé au travail, ce programme est ouvert à tous les salariés des entreprises souscriptrices de ce service, sur la base du volontariat et a pour but d'encourager les salariés à améliorer leur qualité de vie et leur santé en faisant des choix sains (activité physique, nutrition, prévention...).

Un programme de prévention en 3 étapes

Le programme s'articule autour de **3 grandes dynamiques** :

- **s'autoévaluer** pour mieux connaître sa forme physique et **se fixer librement des objectifs** pour l'améliorer
- **suivre des recommandations** pour améliorer sa condition physique et gagner des points
- **bénéficier de récompenses stimulantes** pour atteindre ses objectifs

ÉTAPE 1

En évaluant en ligne sa santé, son alimentation, son mode de vie... le salarié détermine son âge Generali Vitality et reçoit des objectifs dans le cadre de son parcours personnalisé.

SE CONNAÎTRE

1 Faire un bilan sur son état de santé en ligne et calculer son âge Generali Vitality



2 Réaliser des examens médicaux chez un professionnel de santé



ÉTAPE 2

Le salarié suit les recommandations du programme pour atteindre ses objectifs et cumule des points.

S'AMÉLIORER

3 Définir un parcours personnalisé sur la base des objectifs fixés

4 S'engager dans le parcours pour gagner des points

Indice de masse corporelle

Activités physiques

Tension

Cholestérol

Glycémie

ÉTAPE 3

Plus le salarié gagne de points, plus son statut est élevé et plus il obtient de récompenses auprès de nos partenaires.

PROFITER

5 Obtenir son statut Generali Vitality

6 Profiter des récompenses auprès de nos partenaires




Ouvert à tous, quel que soit l'état de santé

Le programme est accessible à tous les salariés, sur la base du volontariat. Les objectifs et les activités sont personnalisés, l'état de santé initial n'entre pas en ligne de compte : les récompenses sont fonction de l'engagement du salarié et des efforts fournis.

Confidentialité des données

Le programme Generali Vitality est géré par la société Generali Vitality GmbH, basée en Allemagne, et garantissant une politique stricte de protection des données. Ni l'assureur, Generali Vie, ni les employeurs n'ont accès aux données de santé et de bien-être des salariés

Pour en savoir plus : <https://www.generalivitality.fr/vmp/>



III - Le groupe Generali, leader international de l'assurance depuis 1831

Generali est un **groupe d'assurance et de gestion d'actifs** international, de racines italienne et indépendant.

Sa création, le 26 décembre 1831, à Trieste, premier port de l'empire austro-hongrois, donne d'emblée à la compagnie une ouverture sur le monde. Elle se démarque dès l'origine par sa **vocation internationale et la pratique de toutes les branches de l'assurance**.

Depuis lors, Generali s'est appuyé sur un **ADN entrepreneurial** pour accompagner de grands projets (ex. construction du Canal de Suez) et **développer des services innovants** (ex. création d'Europ Assistance en 1963, leader européenne de la télématique aujourd'hui).

Generali est aujourd'hui leader européen de l'assurance en termes de parts de marché et fait donc partie des principaux groupes mondiaux d'assurances et de gestion d'actifs.

Il accompagne plus de 60 millions de clients dans 50 pays, en assurance de personnes comme en assurance dommages et en s'appuyant sur 71 000 collaborateurs à travers le monde.

Generali opère sur le marché de l'assurance avec une **stratégie de distribution multicanale**. Le Groupe s'appuie sur un réseau de distribution exclusif sans équivalent, fort de 155 000 agents et conseillers commerciaux. Il est également distribué par la voie de différents types d'intermédiaires d'assurance : courtiers, partenaires, mais aussi via des accords avec de grands groupes bancaires européens sur différents territoires.

Il est également **leader européen de la vente directe, par téléphone et par internet**.

Le Groupe est par ailleurs, **l'un des acteurs majeurs dans le domaine de l'assistance** via sa filiale Europ Assistance qu'il a créée en 1963.

L'ambition du Groupe Generali est aujourd'hui de **se transformer pour devenir le partenaire de ses clients tout au long de leur vie** (« *life-time partner* »), en offrant des solutions personnalisées et innovantes grâce à son réseau de distribution sans équivalent.

Chiffre d'affaires 2018 : 66,7 milliards d'euros (+4,9%)

Actifs gérés à fin 2018 : 487 milliards d'euros

Principales implantations du groupe





Au niveau international, Generali assure, via **Generali Employee Benefits (GEB)**, la conception et le suivi des programmes d'assurance de personnes sur mesure pour les entreprises multinationales dans plus de 100 pays.

De même, **Generali Global Pension (GGP)** a été créée en 2018 pour déployer des dispositifs de retraite pour les groupes internationaux.

En Dommages, **Generali Global Corporate & Commercial (GC&C)** est en charge de l'offre à destination des moyennes et grandes entreprises internationales.

Responsabilité sociétale des entreprises : des engagements forts pour le climat

Réduire les impacts directs des activités de l'entreprise :

Generali a pris l'engagement de **réduire de 20% ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2021**. 61,74% de la surface locative gérée par Generali Real Estate est certifiée pour sa performance énergétique.

Depuis 2019, la création d'un **label « Agence bas carbone »** permet aux agents généraux de calculer les émissions de CO2 de leurs points de vente et de réduire leurs émissions ou de les compenser.

Se désengager du charbon :

Le groupe Generali s'est engagé :

- à ne faire **aucun nouvel investissement dans les entreprises associées au secteur du charbon**
- à **céder d'ici à fin 2019 des participations en capital liées au secteur du charbon**
- à **éliminer progressivement des placements obligataires liés au secteur du charbon**
- à poursuivre la politique d'exposition assurantielle minimale aux activités liées au charbon et la politique de non-souscription auprès des entreprises dont l'activité est dépendante du charbon à plus de 30%.

Son exposition actuelle s'élève à environ 2 Mds€ sur 488 Mds€, soit **0,4% des actifs**.

Soutenir l'économie verte :

Les investissements de Generali dans les secteurs « verts » vont **augmenter de 4,5 milliards d'euros d'ici à 2021 pour l'ensemble du Groupe**.

- La part en portefeuille des primes liées aux secteurs des énergies renouvelables augmente.
- Generali développe ses offres de produits ayant une valeur environnementale (par exemple ceux qui touchent à la mobilité durable ou l'efficacité énergétique), qu'ils soient destinés aux particuliers, aux professionnels ou aux PME.
- L'entreprise renforce l'offre « Generali Investissement Durable », à destination de tous les profils d'investisseurs, pour **accompagner la transition écologique et énergétique avec des unités de comptes durables**.



IV - Une fondation ambitieuse et internationale : The Human Safety Net

En **octobre 2017**, le Groupe Generali a lancé sa fondation : The Human Safety Net (THSN), que l'on peut traduire par « le filet de sécurité humain ». Il s'agit d'un vaste réseau d'entraide dont la vocation est de réunir associations, collaborateurs, distributeurs, partenaires et clients dans un mouvement international de personnes qui aident d'autres personnes.

La mission d'un assureur est double : protéger les biens et les personnes et prévenir les risques. The Human Safety Net est l'extension de cette mission de protection et de prévention, appliquée à l'action sociétale. Sa visée est double : **protéger les personnes en situation de grande vulnérabilité mais aussi prévenir la survenue ou la reproduction de ce genre de situations.**

Aujourd'hui, **la Fondation THSN est présente dans 20 pays à travers le monde** : en Asie, en Amérique du Sud et bien sûr l'Europe. A terme, l'ambition est d'embarquer les 25 pays principaux dans lesquels le Groupe Generali est présent.

Une vision, trois programmes

Notre vision ? Nous croyons que chacun doit avoir l'opportunité d'une vie meilleure en trouvant les moyens de subvenir durablement à ses besoins.

Notre mission ? Libérer le potentiel des personnes désavantagées afin qu'elles transforment la vie de leurs familles et de leur entourage.

A l'échelle mondiale, trois programmes ont été définis pour constituer le champ d'intervention de la Fondation The Human Safety Net :

- THSN pour les entrepreneurs réfugiés accompagne les personnes qui bénéficient d'une protection internationale et souhaitent se lancer dans l'entrepreneuriat,
- THSN pour les familles promeut l'égalité des chances des enfants de 0 à 6 ans issus des milieux défavorisés via l'accompagnement de leurs parents.
- THSN Pour les nouveau-nés lutte contre l'asphyxie du nourrisson et ses conséquences.

The Human Safety Net en France

La France a choisi de s'engager dans les deux premiers programmes.

L'accompagnement des entrepreneurs réfugiés a débuté en septembre 2017. Il est aujourd'hui mené en partenariat avec deux associations reconnues pour la qualité de leurs actions en matière d'intégration : Singa et Wintegreat.

Le programme d'aide à la parentalité a été lancé en 2018, en partenariat avec 5 associations, réparties sur tout le territoire : Apprentis d'Auteuil, Restos bébé du cœur, Intermèdes Robinson, L'école des parents et des éducateurs des Bouches-du-Rhône et La sauvegarde de l'enfance du Finistère.



Premier Bilan dans l'Hexagone

Un an après son lancement, les premiers résultats des actions d'accompagnement de la Fondation THSN en France sont encourageants :

- **THSN Pour les entrepreneurs réfugiés :**

En 2018, 127 personnes ont été formées, 17 entreprises ou associations ont été lancées, 96 personnes accompagnées vers l'emploi dont 22 sorties positives (insertion professionnelle ou reprise d'études).

- **THSN pour les familles :**

En 2018, grâce aux actions des cinq associations partenaires, on dénombre **1 000 familles accompagnées en France, soit 650 enfants de moins de 6 ans.**

Pour en savoir plus sur la Fondation The Human Safety net, rendez-vous sur : www.thehumansafetynet.org/fr

V- La Direction générale de Generali France en délégation à La Réunion et la Direction Générale de Prudence Créole

Jean-Laurent Granier

Président Directeur Général de Generali France Membre du Group Management Committee d'Assicurazioni Generali
Président du Conseil d'Administration du Groupe Europ Assistance
Président de la Fédération Française des Sociétés Anonymes d'Assurance (FFSAA)
Vice-Président de la Fédération Française de l'Assurance



Jean-Laurent Granier a rejoint le groupe Generali le 1er juin 2017 en qualité de **Président-Directeur Général de Generali France et Membre du Group Management Committee**.

Le 31 juillet 2018, il a été également chargé de la supervision du groupe Europ Assistance, filiale de Generali. Depuis le 30 octobre 2018, Il est **Président du Conseil d'administration d'Europ Assistance Holding**.

Parallèlement à ses fonctions au sein du groupe Generali, Jean-Laurent Granier a été élu **Vice-Président de la Fédération Française de l'Assurance** le 1er octobre 2019, en tant que **Président de la Fédération française des sociétés anonymes d'assurance (FFSAA)**; Cette fédération qui réunit 108 sociétés anonymes d'assurance constitue l'un des piliers de la Fédération Française de l'Assurance (FFA) avec le Groupement français des Bancassureurs (GFB) et l'Association des assureurs mutualistes (AAM).

Jean-Laurent Granier débute sa carrière dans l'assurance en 1990 en intégrant l'UAP qui fusionnera avec AXA en 1999 et où il occupera différentes fonctions.

En 2002, Il est nommé Directeur Général Délégué d'Axa France, en charge des activités particuliers et professionnels.

Début 2010, Il prend la direction générale de la région Méditerranée et Amérique latine fédère l'activité de 23 pays et devient membre du Comité Exécutif du groupe AXA.

De janvier 2012 à juin 2016, Jean-Laurent Granier est également Président Directeur Général d'AXA Global P&C et membre du Comité de Direction d'AXA.

Jean-Laurent Granier, 54 ans, est diplômé de l'Ecole Polytechnique, de l'ENSAE et de l'Institut Français des Actuaire.



Elise Ginioux

**Membre du Comité Exécutif
en charge de la Communication,
de la Responsabilité Sociétale d'Entreprise
et des Affaires Publiques**



Elise Ginioux a rejoint Generali France le 1^{er} septembre 2018 en qualité de Membre du Comité Exécutif, en charge de la Communication, de la Responsabilité Sociétale d'Entreprise et des Affaires Publiques.

***Elise Ginioux** a effectué l'essentiel de sa carrière au sein du **groupe Lafarge** où elle a été successivement Responsable des médias digitaux (2006-2010), Directrice de la communication interne & institutionnelle de la Division Ciments France (2011-2012), Directrice du projet d'entreprise (2013-2014) et **Directrice de la communication et des affaires publiques** (2013-2016) de Lafarge France avant de prendre en charge la communication et le programme de transformation pour la région Amérique du Nord.*

Elise Ginioux**, 39 ans, est **diplômée de Sciences Po Lille, de l'ESSEC et de l'Institut des Hautes Etudes de l'Entreprise (IHEE).



Tanguy Le Maire

**Président de Prudence Créole
Membre du Comité Exécutif
en charge des Particuliers,
du Marketing, des Partenariats Iard
et des Dom-Tom**



Tanguy Le Maire a été nommé Membre du Comité Exécutif de Generali France en 2013, en charge de Direction des particuliers, des partenariats et des DOM – TOM. En 2018, il a également été chargé de la supervision du Marketing.

*Tanguy Le Maire débute son parcours en 1999 au sein du **groupe AGF – Allianz France** au sein de la direction Corporate Finance avant d’être nommé début 2004 Directeur de la comptabilité et du pilotage de AGF partenariats vie et services financiers.*

*C’est début 2007 qu’il rejoint **Generali France** en qualité de Directeur du contrôle technique et opérationnel de Generali Patrimoine. Il va ensuite évoluer vers des responsabilités transverses au sein de Generali France, nommé responsable de l’inventaire technique, du plan et du contrôle de gestion en 2008, puis Directeur technique et des risques (Chief Risk Officer) en 2010.*

Il assume la Direction des particuliers, des partenariats et des DOM – TOM depuis le début de 2013.

Tanguy Le Maire, 46 ans, est diplômé de l’institut d’études politiques (IEP) de Paris, titulaire d’un diplôme franco-allemand en Sciences politiques et sociales de la Freie Universität Berlin (Allemagne) et de l’Ecole Supérieure de Commerce de Paris.



Jean Benoit Bordes

Directeur général de Prudence Créole



Jean Benoit BORDES a été nommé Directeur général de **Prudence Créole** à compter du 1er juillet 2019, succédant à Florence Cesmat.

*Jean Benoit débute sa carrière en 1993 chez **Axa Courtage**, en tant que Responsable du bureau d'études techniques IARD des particuliers. En 1997, il évolue chez **Axa Conseil** en tant que Responsable Actuariat et contrôle. En 2001, il rejoint Axa France, nommé Directeur Technique Auto Entreprise avant de prendre, en 2005, la responsabilité de Directeur des services Clients IARD de la région Sud Est. En 2009, il intègre **Axa Global Direct** en qualité de Directeur Technique IARD.*

*C'est en 2010, qu'il rejoint **Generali France**, en tant que Directeur Technique Particulier. Il évoluera successivement au sein de l'entreprise, nommé successivement Directeur Sinistres Dommages aux Biens & RC et Construction en 2014, puis Directeur solutions des partenariats IARD en 2016.*

*Jean Benoit, 50 ans, est titulaire d'un diplôme d'**Actuaire ISUP**. Il a également réalisé un Mémoire pour l'Institut des Actuaire Français (IAF) portant sur la tarification automobile des particuliers.*



Arnaud Tassart

Directeur général délégué de Prudence Créole



Arnaud TASSART a été nommé Directeur Général Délégué de **Prudence Créole** en décembre 2015.

*Arnaud TASSART débute sa carrière au sein de **KPMG Audit** en 1991 en qualité d'auditeur financier. En 1998, il s'installe sur l'île de la Réunion en qualité de Senior manager de KPMG audit, dans le cadre d'une mission d'assistance auprès d'un groupe réunionnais et collabore également à la structuration des activités de Mercedes-Benz Autobus au sein de EvoBus Réunion. Il sera nommé par la suite Président Directeur Général d'**EvoBus Réunion** (2001–2009) puis Directeur Financier du **Groupe Caillé** (2009-2014).*

*C'est en juin 2014 qu'il rejoint **Prudence Créole** en qualité de Secrétaire général en charge de la Direction Financière, de la Direction des risques – conformité, de l'informatique et des moyens généraux.*

*Arnaud TASSART, 52 ans, est diplômé de l'**Ecole Supérieure de Commerce de Rouen**.*



Stéphane Marcelli

Directeur commercial de Prudence Créole



Stéphane Marcelli a été nommé Directeur commercial de **Prudence Créole** en mai 2011.

*Stéphane MARCELLI débute sa carrière comme agent général **Abeille et Paix** à Paris en 1987. Il intègre le groupe **Axa France** à la Réunion en 1997 comme cadre technico-commercial Risques IARD & Vie, risques d'entreprises, responsable transport. En 2001, Il rejoint **Allianz Océan Indien** comme responsable courtage océan indien en charge notamment du développement commercial, encadrement souscription, préventeur et gestion des réseaux. C'est en janvier 2008 qu'il rejoint le groupe **Prudence Créole** en qualité de directeur de sa filiale AFOI. Il devient directeur technique de la Prudence Créole en 2010 et sera nommé directeur commercial l'année suivante.*

*Stéphane Marcelli 56 ans, est expert en prévention et gestion des risques d'incendie et a une formation en management général **ESSEC***